

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

N° de dossier: **750-06-000004-140**

**ASSOCIATION DES AMIS DU PATRO LOKAL
DE ST-HYACINTHE**

-et-

JOEL COSPEREC

Demandeurs

C.

LES FRÈRES MARISTES

-et-

**ŒUVRES RIVAT, anciennement connue sous
le nom LES FRÈRES MARISTES (IBERVILLE)**

-et-

SUCCESSION DE FEU RÉJEAN TRUDEL

Défenderesses

ET

LES FRÈRES MARISTES

-et-

**ŒUVRES RIVAT, anciennement connue sous
le nom LES FRÈRES MARISTES (IBERVILLE)**

Demanderesses en intervention forcée

C.

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-EST**

Défendeur en intervention forcée

**OPPOSITION DU DÉFENDEUR EN INTERVENTION FORCÉE, LE CENTRE INTÉGRÉ DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-EST, À L'ACTE
D'INTERVENTION FORCÉE**
(Article 188 al. 2 C.p.c.)

Destinataire : **M^e Éric Bouchard**
Bouchard & avocats inc.
Procureur de Les Frères Maristes et Oeuvres Rivat
825, boul. Lebourgneuf, bureau 200
Québec (Québec) G2J 0B9

et

M^e Elise Moras
Me Manon Lavoie
Therrien Couture Jolicoeur
Procureurs des demandeurs
2001, avenue McGill Collège, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 1G1

Le Défendeur en intervention forcée, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est, a reçu signification, le 9 mars 2021, d'un acte d'intervention forcée par les Défenderesses/Demandereses en intervention forcée, Les Frères Maristes et Œuvres Rivat, le mettant en cause afin de permettre une solution complète du litige et pour lui opposer le jugement à intervenir.

PRENEZ AVIS que le Défendeur en intervention forcée s'oppose à l'acte d'intervention forcée des Défenderesses/Demandereses en intervention forcée.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, le 17 mars 2021



MONETTE BARAKETT Avocats S.E.N.C.

Me Jean-François Pedneault

jfpedneault@mbavocats.ca

Me Christophe Savoie

csavoie@mbavocats.ca

4, Place Ville-Marie, bureau 600

Montréal (Québec) H3B 2E7

Téléphone : 514 878-9381

Télécopieur : 514 878-3957

Notre référence : JFP/87586 (70152)

NOTRE DOSSIER : 87586 (70152) CS/dm

N° 750-06-000004-140

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

**ASSOCIATION DES AMIS DU PATRO LOKAL DE
ST-HYACINTHE**
-et- **JOEL COSPEREC**

Demandeurs

c.

LES FRÈRES MARISTES
-et- **ŒUVRES RIVAT, anciennement connue sous le
nom LES FRÈRES MARISTES (IBERVILLE)**
-et- **SUCCESSION DE FEU RÉJEAN TRUDEL**

Défenderesses

-et-

LES FRÈRES MARISTES
-et- **ŒUVRES RIVAT, anciennement connue sous le
nom LES FRÈRES MARISTES (IBERVILLE)**
Demandereses en intervention forcée

c.

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-EST**
Défendeur en intervention forcée

**OPPOSITION DU DÉFENDEUR EN
INTERVENTION FORCÉE, LE CENTRE INTÉGRÉ
DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE-EST, À L'ACTE D'INTERVENTION
FORCÉE**
(art. 188 al 2 C.p.c.)

BM-0382

ORIGINAL

Me Jean-François Pedneault
jfpedneault@mbavocats.ca
Me Christophe Savoie
csavoie@mbavocats.ca

MB **Monette
Barakett**
Avocats S.E.N.C.

4 Place Ville Marie, bureau 600
Montréal Québec H3B 2E7
Téléphone : 514 878-9381
Télécopieur : 514-878-3957
notification@mbavocats.ca
monette-barakett.com